



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE SENIOR EN INFRASTRUCTURES AU NIVEAU CENTRAL

Crédit IDA 78730

AMI N° C-478-PIC3/2025

Date de lancement : 29 octobre 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. Le consultant aura pour mission principale de : (i) Assurer la liaison entre le siège et les pôles, superviser les intervenants et veiller à la bonne exécution des travaux routiers et de bâtiment jusqu'à leur réception, (ii) Élaborer les études, termes de référence, dossiers techniques et APD ; évaluer les offres et propositions ; suivre l'avancement des chantiers, la conformité des documents et le respect des planning, (iii) Mettre en œuvre un système de suivi-évaluation et de reporting; centraliser et contrôler les pièces techniques et financières ; préparer le planning de décaissement et contribuer au rapport périodique.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 6ème édition (Février 2025). Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire ou Grandes Écoles (Bacc+5) en Bâtiments et Travaux Publics ou domaine apparenté ;
 - Avoir 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des travaux publics, avec des expériences prouvées dans la :
 - Gestion et administration de projets ;
 - Conduite, suivi et exécution des travaux routiers ou de bâtiments ;
 - Etude, contrôle et surveillance des travaux
 - Posséder une connaissance des procédures de passation de marchés de bailleurs de fonds ;
 - Connaître les zones d'intervention, en particulier :
 - La liste et limite des découpages administratifs ;
 - La liste et limite du réseau routier ;
 - Les conditions d'accès dans les zones enclavées ;

- Maîtriser les logiciels suivants : Revit Structure et Architecture, Archicad, Robot Bat, AutoCAD, MS Project, MAPINFO ;
 - Démontrer de très bonnes capacités d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
 - Maîtriser la langue française ; la maîtrise de l'anglais est un atout.
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidatures, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **12 novembre 2025** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.
8. L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « AMI N° C-478-PIC3-2025 – Assistant technique en infrastructures central ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 29 octobre 2025
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance